

INSCRIPTIONS DE PALMYRE

PAR

Michel GAWLIKOWSKI

(Pl. XXIII-XXIV)

Belḥammôn et Manawat au dieu anonyme.

L'usage de faire une dédicace au nom d'un dieu était bien établi, il n'y a plus de doute, dans les traditions religieuses de Palmyre. Le mérite de l'avoir reconnu le premier revient à J. Cantineau⁽¹⁾. Depuis, deux inscriptions retrouvées au Camp de Dioclétien sont venues s'ajouter à ce témoignage⁽²⁾ et la publication du nouveau fascicule de l'*Inventaire des Inscriptions de Palmyre* par J. Teixidor nous permet d'en reconnaître trois autres cas⁽³⁾. Il s'agit des dédicaces faites soit par Allat⁽⁴⁾, soit par Aglibôl et Malakbel. Un article de G. Garbini a été récemment consacré au problème posé par ces textes⁽⁵⁾, et M. l'Abbé J. Starcky me signale la parution prochaine du livre de J. T. Milik sur le même sujet ; ces deux ouvrages me sont pour le moment inaccessibles.

M. Khaled As'ad, directeur du Musée de Palmyre, vient de m'autoriser

(1) *Inv.* VI, 1, p. 6 (pour *Inv.* II, 1).

(2) K. MICHALOWSKI, *Palmyre V*, pp. 110, 118.

(3) *Inv.* XI, 80, 84 (= *CIS*, II, 3969), 85 ; cf. *Syria*, XLVII, 1970, p. 324.

(4) *Inv.* II, 1 ; *Palmyre V*, p. 110 ; le texte *Inv.* VI, 1 ne parle que d'une construction cultuelle faite aux frais d'Allat, peut-être pour son propre sanctuaire. On peut en rapprocher

l'inscription *Inv.* V, 2, d'après les corrections que j'y ai introduites, cf. *Berytus*, XIX, 1970, p. 74-76.

(5) « Divinità, confraternite e tribù a Palmira », *Annali Inst. Or. di Napoli*, XVIII, 1968, pp. 74-89 (cité d'après J. TEIXIDOR, *BES* 1969, *Syria*, XLVI, 1969, n° 64).

à publier un texte analogue. Je tiens à lui exprimer ici ma vive reconnaissance. Cette inscription ne manque pas de nous apporter des données nouvelles sur la religion palmyrénienne.

Le monument qui porte le texte est un petit autel en calcaire dur (n° du Musée A 1401/8112) ; bien que brisé en bas et en haut, il garde intacte la partie inscrite, pl. XXIV, 2. Largeur du corps 18 cm, largeur actuelle du couronnement 26 cm, hauteur actuelle 30 cm, hauteur moyenne des lettres 17 mm. Le couronnement conserve en bas deux quart-de-ronds et un cavet. L'autel a été trouvé dans un jardin à l'Est de la source Efqa.

lbryk šmh l'lm'
'bd blḥmwn wmnwt
mn kys 't'qb br
ḥyrn bgmwt byrh
sywn šnt 4
 39

A Celui dont le nom est béni à jamais ont fait Belḥammôn et Manawat, aux frais de 'Ate'aqab fils de Hairan, à l'occasion de l'hiérogamie (?), au mois de Siwan de l'an 439 (juin 128 p. C.).

Le seul problème philologique posé par ce texte est celui du mot *bgmwt*, jusqu'alors inconnu (la lecture de la dernière lettre n'est pas, il est vrai, tout à fait assurée). L'hypothèse d'un nom propre me semble peu probable ; l'onomastique sémitique et iranienne ne connaît en effet rien de pareil. Par ailleurs, il n'est pas possible d'attribuer à ce vocable une étymologie sémitique satisfaisante. En revanche, la forme en est bien araméenne : la préposition *b* et la désinence *-wt* se retrouvent à Palmyre même dans plusieurs expressions qui signifient « lors de la charge de ... » ; des emprunts grecs ont été aramaïsés de la sorte ⁽¹⁾. J'ai pensé donc au grec *gamos* : le terme désignera alors l'union sacrée des deux divinités mentionnées, célébrée lors d'une fête qui donna l'occasion à la dédicace de l'autel.

(1) P. ex. *plḥdrwt'*, *'pmlḥwt'*, *'strḡwt'*, les charges respectivement de proèdre, d'épimélète,

de stratège. Cf. J. CANTINEAU, *Grammaire*, p. 116.

Cependant, la forme *bgmwt* est un état construit et appelle nécessairement un complément, qui manque ici. Peut-on supposer que *b* de *byrḥ* est superflu et n'a été écrit que par l'habitude de la formule constante de datation ? Il s'agirait alors du *gamos* du mois de juin. Je préfère croire à l'omission, si insolite qu'elle soit, du suffixe pronominal : *bgmwt(hwn)*, « lors de leur *gamos* ».

Quoi qu'il en soit, notre inscription attire l'attention dès les premiers mots, dont la traduction ne fait point de difficulté : les deux divinités offrent un pyrée au dieu anonyme, comme l'ont fait de très nombreux Palmyréniens aux II^e et III^e siècles. C'est pour la première fois, cependant, que cet acte si répandu soit l'œuvre des dieux et, de surcroît, la première dédicace faite par des dieux à un dieu. Dans les cas cités, les dieux (Allat ou Aglibôl et Malakbel) témoignent cet honneur en association avec une tribu à un particulier méritant à leurs yeux. On a conclu que ces dédicaces étaient payées en partie par le trésor du temple concerné. Notre texte ne laisse pourtant pas de doute sur les modalités financières de l'entreprise : 'Ate'aqab fils de Ḥairan se fait représentant de deux divinités et paye les frais. Il pouvait en être de même avec les tribus nommées dans les autres dédicaces, où les mentions des dieux ajoutaient le prestige religieux à l'honneur rendu, mais n'engageaient pas les finances du temple.

Le lieu de la trouvaille, bien qu'imprécis, permet de supposer avec vraisemblance que l'autel a été déposé auprès d'autres dédicaces au dieu anonyme dans le sanctuaire de la source ⁽¹⁾. Il convient ici de rappeler qu'un Bôlhâ fils de Ḥairan fils de 'Ate'aqab était curateur de la source en 205 p. C. ⁽²⁾. C'est probablement un descendant de notre 'Ate'aqab fils de Ḥairan.

Le couple de Belḥammôn et Manawat est maintenant connu par plusieurs inscriptions, et nous savons que chacune de ces divinités avait un temple ⁽³⁾. Leur personnalité n'est pas pour autant claire. On a supposé

(1) J. STARCKY, *AAS*, III, 1953, p. 145 sq. ; VII, 1957, p. 95 sq.

(2) *AAS*, VII, 1957, p. 111.

(3) J. TEIXIDOR, *Inv.* XI, 99 (= STARCKY, « Inscriptions archaïques de Palmyre », *Studi*

Levi della Vida, II, 1956, p. 516) ; *Inv.* XI, 46 (Manawat seule) ; DESSAU, *ILS*, 4341, cf. STARCKY, *o.c.*, pp. 517 et 528 ; DU MESNIL DU BUISSON, *CRAI*, 1966, p. 170 sq.

avec beaucoup de vraisemblance que le nom de Belḥammôn est la forme aramaisée du Ba'alḥammôn cananéen, et on l'a rapproché des ḥammanîm bibliques, « autels des haut-lieux », ainsi que de l'araméen ḥammanâ, « pyrée, temple qui contient un pyrée »⁽¹⁾. Ce dieu serait donc le ba'al de l'autel à feu. Pourtant, l'inscription retrouvée au temple consacré à Belḥammôn au sommet de Ġebel Munṭar à Palmyre⁽²⁾, tout en énumérant plusieurs parties du sanctuaire (« portique en marbre qui est devant, et le portique qui est au-dessus, et la toiture tout entière, et les vantaux, et le šrgb' en bronze ») ne mentionne point l'autel⁽³⁾. Les représentations du temple sur les tessères⁽⁴⁾ montrent un édifice en forme de tour avec une annexe plus basse qui comporte une entrée à deux colonnes (c'est le « portique en marbre », tandis que le « portique au-dessus » pourrait être une chambre tétrastyle à un niveau plus élevé). L'une des tessères montre de plus le couronnement de merlons sur le bâtiment annexe et au-dessus de sa porte.

D. van Berchem a proposé récemment de considérer la tour comme faisant primitivement partie du mur d'enceinte et non du temple⁽⁵⁾. Nous ne disposons que d'un plan très sommaire de l'édifice⁽⁶⁾ et ses abords n'ont pas été fouillés. Il est pour le moment impossible de vérifier s'il y avait une ressemblance avec certains temples du Hauran et de Hatra, ainsi qu'avec celui de Surkh Kotal, qui sont considérés comme pyréthées-ḥammanâ⁽⁷⁾ et consistent en une chambre carrée à quatre colonnes intérieures, entourée d'un couloir. Les temples-tours de l'Iran, voués vraisemblablement au culte du feu, fournissent un autre point de comparaison⁽⁸⁾.

(1) Cf. en dernier lieu TEIXIDOR, *BES* 1968, *Syria*, XLV, 1968, n° 98.

(2) Cf. DU MESNIL DU BUISSON, *l.c.*

(3) Le « šrgb' de bronze » paraît désigner un récipient : gb', inscrit sur un fragment de cratère en pierre, PNO, n° 22, et sur un cratère inédit du Musée de Palmyre ; cf. les remarques de DUPONT-SOMMER, *CRAI*, 1966, p. 188, dans le même sens. Le mot gb' est d'origine accadienne : egubbu, gubbu, « bassin pour l'eau lustrale » ; il est donc permis de penser à šaru/sâru, « cercle, vase (circulaire) ».

(4) *RTP*, 99, 214, 224 ; cf. les dessins chez DU MESNIL DU BUISSON, *CRAI*, 1966, p. 168, fig. 4.

(5) Le premier rempart de Palmyre, *CRAI*, 1970, p. 231 sq.

(6) *CRAI*, 1966, p. 166, fig. 3. J'ai pu vérifier depuis que le temple avait été installé dans un bastion de l'enceinte.

(7) J. STARCKY, XXVI, 1949, p. 51 sq., *Studi Levi della Vida*, p. 517, n. 2 ; D. SCHLUMBERGER, *Syria*, 1960, p. 275 ; cf. H. C. BUTLER, *Syria II A*, pp. 365-90, 428, 441 ; D. SCHLUMBERGER, *L'Orient hellénisé*, Paris 1970, p. 130.

(8) Cf. en dernier lieu D. STRONACH, « Urtartian and Achaemenian Tower Temples », *JNES*, 1967, p. 278 sq.

Je ne vois pas de raison pour supposer avec du Mesnil du Buisson ⁽¹⁾ l'existence de deux sanctuaires identiques, l'un pour Belḥammôn, l'autre pour Manawat qui serait, selon cet auteur, représentée sur la tessère 224. Le personnage figuré ne peut pas être identifié comme déesse et son qualificatif de Gad 'Agrûd convient plutôt à Belḥammôn, parce que la tribu des benê 'Agrûd semble lui avoir voué une dévotion particulière ⁽²⁾. Les noms de Belḥammôn et de Gad 'Agrûd se retrouvent juxtaposés sur une tessère ⁽³⁾, et rien ne prouve qu'il s'agisse de deux divinités distinctes. Manawat, déesse du destin ⁽⁴⁾, avait pourtant un temple à elle, comme nous l'apprend l'inscription du sanctuaire de son parèdre. Il est possible qu'il se trouvât, comme le suppose du Mesnil du Buisson, sur l'autre sommet du Munṭar ; ce sommet n'était pourtant point relié par un mur au premier. Le mur du Munṭar fait tout simplement partie de l'enceinte de Palmyre et descend vers le SE, comme J. Starcky l'a déjà démontré ⁽⁵⁾. Il ne peut en rien servir pour la localisation du temple de la déesse.

Le Gad de la tribu des Agroudéniens n'est donc autre que Belḥammôn. Ce nom à son tour en recouvre-t-il un autre ? Je trouve que l'hypothèse de du Mesnil du Buisson qui en fait un avatar de Bel lui-même a toutes les chances d'être vraie ⁽⁶⁾. Cette explication attire justement l'attention sur la formule *lbl blḥmwn wmnwt*, « à Bel Belḥammôn et Manawat » d'une inscription archaïque ⁽⁷⁾, où le manque de *w* est très difficile à expliquer, s'il fallait comprendre qu'il s'agit de deux dieux distincts. L'énigmatique *Bebellahamon* d'une inscription latine de Dacie serait alors une corruption

(1) *L.c.*, p. 168-9.

(2) L'un des fondateurs du sanctuaire était de ses membres : cf. l'inscription de son père (*Inv.* VIII, 71) et de lui-même (*Inv.* XI, 81), les deux attribuées à tort à l'oncle du personnage par DU MESNIL DU BUISSON. L'autre fondateur est titulaire de l'inscription *Inv.* X, 131 de l'an 81, émanant des benê 'Agrûd, et représenté en prêtre par la tessère 763. Les mêmes deux personnages sont auteurs de l'inscription trouvée au Sud de la source (J. CANTINEAU, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 36) : ils offrent une colonne pour les statues de Moqîmû et de ses enfants.

(3) *RTP* 213.

(4) Cf. J. STARCKY, *Studi Levi della Vida*, p. 518.

(5) *CRAI*, 1946, p. 391 ; pour la datation de l'enceinte, voir D. VAN BERCHEM *l.c.*, et M. GAWLIKOWSKI, *Les monuments funéraires de Palmyre*, Varsovie 1970, p. 151. Le mur à l'Ouest du temple de Belḥammôn est à supprimer sur les plans de ce livre, comme indiqué p. 149, n. 9, ajoutée après la visite sur les lieux.

(6) *Tessères et monnaies de Palmyre*, Paris 1962, p. 198 sq.

(7) J. STARCKY, *l.c.*, p. 516 (= *Inv.* XI, 99).

de Bel Belḥammôn ⁽¹⁾. J'ajouterais encore le témoignage de la tessère 99, qui représente le temple de Belḥammôn juché sur sa montagne, tandis que la légende dit 'gn bl bny 'grwd, « cratère de Bel, benê 'Agrûd » ⁽²⁾. Les adorateurs de Belḥammôn invitent donc au temple de celui-ci, à un banquet en l'honneur de Bel ; l'identité des deux semble être la meilleure explication de cette démarche.

Le rapport entre Bel Belḥammôn et Manawat, invoquée plusieurs fois avec ce dieu, s'éclaircit grâce à notre inscription. Si on retient la traduction proposée, les Palmyréniens fêtèrent lors d'une cérémonie l'union de ces divinités. L'existence du pulvinar de Bel, et donc d'un rite du mariage sacré, est attesté ⁽³⁾, et il paraît naturel que le rituel majeur du Bel babylonien, la célébration de l'hiérogamie pendant la fête *akîtu* dans un sanctuaire champêtre, soit transplantée à Palmyre ⁽⁴⁾. Il me semble trop risqué d'insister davantage sur les coïncidences possibles. Rappelons pourtant que la fête babylonienne était précisément celle des sorts ; elle se célébrait en Nisan, donc deux mois plus tôt que la date de notre autel, qui devait commémorer l'union de Bel dans son aspect de Belḥammôn et de Manawat, déesse du sort.

Aurélien et le temple de Bel

Une dalle qui a été jadis trouvée au Nord de la ville de Palmyre, entre le téménos de Ba'alšēmên et l'enceinte de Dioclétien, présente une inscription effacée en grande partie. La pierre mesure 65 cm de long sur 51 cm de haut et porte 13 lignes de texte palmyrénien en caractères monumentaux de 25 mm de hauteur. Elle se trouve dans les réserves du Musée de Palmyre ; pl. XXIII, 1.

Je tiens à remercier ici M. l'Abbé J. Starcky à qui avait été confié le soin de publier cette inscription et qui m'a demandé de le faire. Depuis

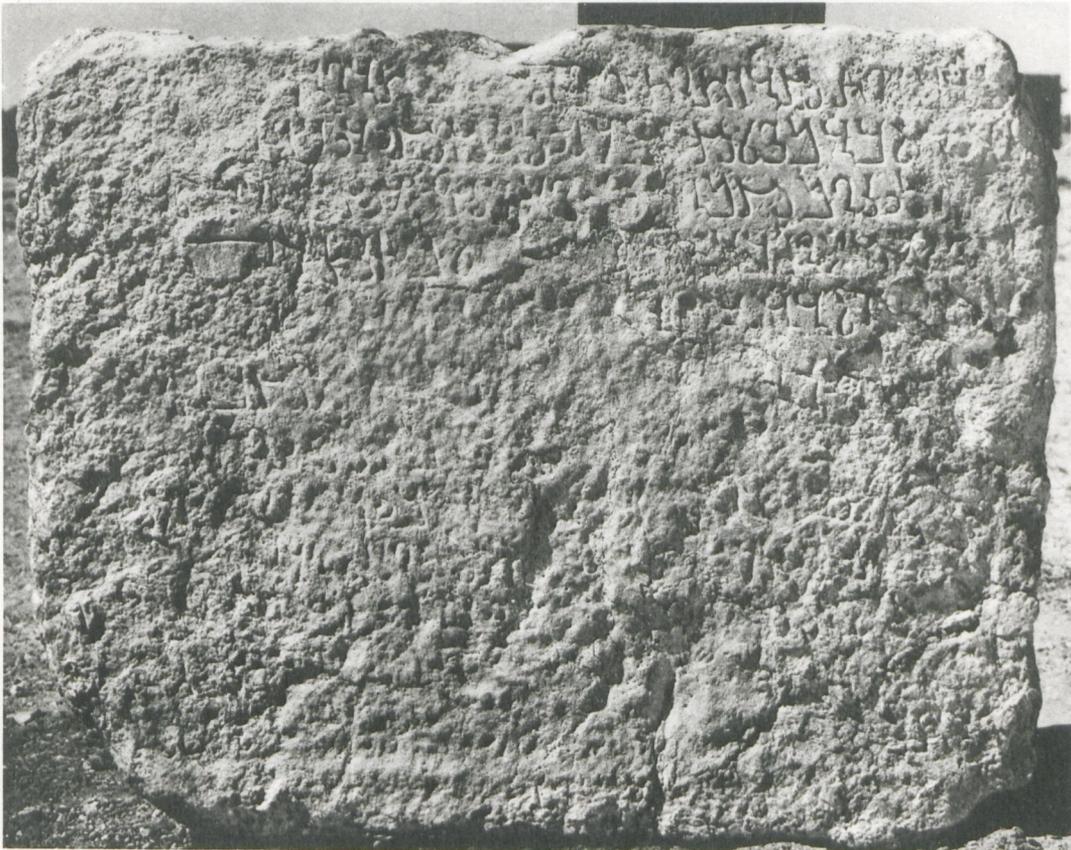
⁽¹⁾ *Tessères et monnaies*, p. 199 ; J. STARCKY, *l.c.*, p. 517, traduit « Bel et Belḥammôn ». La répétition de l'élément Bel est en effet étonnante.

⁽²⁾ La nouvelle traduction de 'gn par « cratère », due à J. T. MILIK, m'a été communiquée par J. STARCKY. Elle s'impose d'elle-

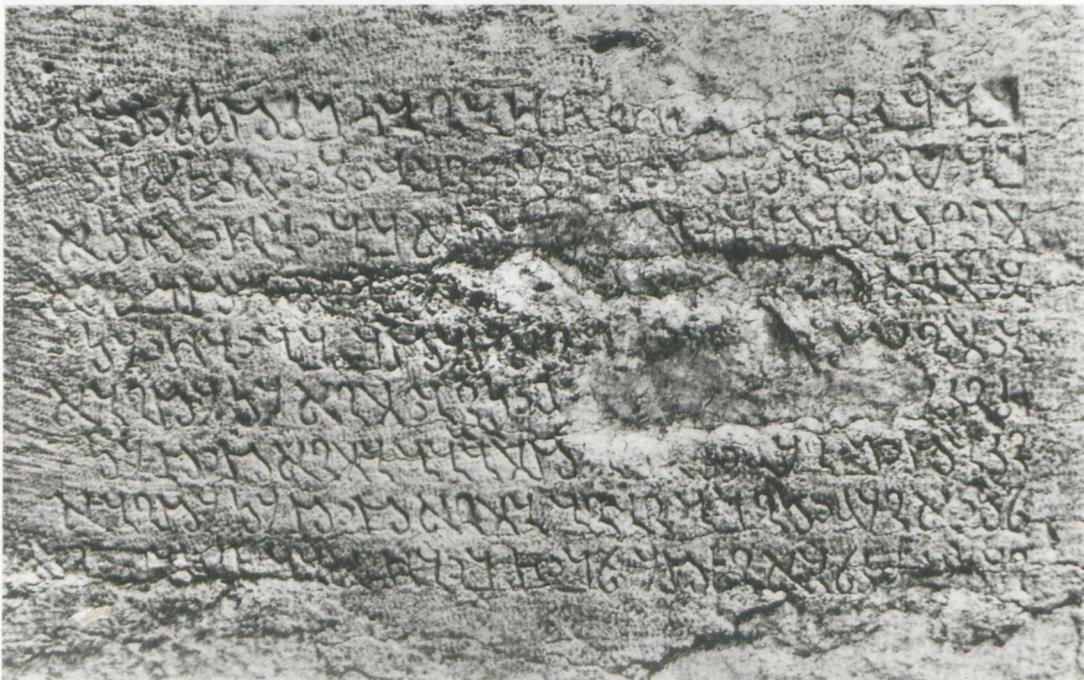
même, confrontée aux traductions précédentes (*RTP* : « étends-toi », DU MESNIL DU BUISSON : « assemblée ») ; cf. *PNO*, n° 21.

⁽³⁾ *RTP*, 60, 124, SEYRIG, *AS I*, p. 125.

⁽⁴⁾ Cf. E. DHORME, *Les religions de Babylonie et d'Assyrie*, Paris 1949, pp. 177, 244 sq.



1. Inscription du thiase de 273.



2. Inscription du thiase de 272.



1. Relief funéraire de 'Alaiša et Belšûri.



2. Autel de Belḥammôn et Manawat.

que la photo donnée ici a été prise, la pierre a subi de nouvelles dégradations. Mon estampage au latex en témoigne. Cependant, grâce à l'extrême fidélité du latex, on peut y voir des traces que la photo ne reproduit pas, et les distinguer des cassures dues aux facteurs naturels.

Voici d'abord le texte, avec les premières restitutions évidentes :

1. *brbnwt mrzḥwt s[p]ṭm[yws] ḥdwdn [snqlṭyq']*
2. *nhyr' br spṭm[yw]s 'gylw mgy dy 'dr[.....]*
3. *[...]ṛlynws qsr[.]ḏ[.]' w'ṛ^dm^d[.]'m wṛ^d[.....]*
4. *[...] 'mhwn b^dṛy[.....]' b šnt 5[- - -]*
5. *[byr]ḥ 'dr d[y] š[nt - - -]*
6. *[.....]yn w[.....]br[.....]br 't'qb[.....]*
7. *[.....]'[.]b[.]m'[.....]*
8. *[.....] 't'qb yr[.....]l[.....]*
9. *[.....]'t'q[b]l twn' w'g[.....]*
10. *[.....]m[- - -]*
11. *[- - -]*
12. *[.]yrḥb[wṛ' ..]gy[.....]'[.]t[.....]'[.]šm[...]*
13. *[- - -]*

A part les trois premières lignes, l'état du texte semble défier toute interprétation. Heureusement une autre inscription, connue depuis longtemps, mais loin d'être claire elle-même, permet de mieux saisir les données de la nôtre ; pl. XXIII, 2. Il s'agit d'un texte commémoratif du thiasse des prêtres de Bel, gravé sur le mur d'une petite chambre qui se trouve entre la porte principale et la porte latérale Sud des propylées du péribole. Il a été publié à deux reprises, mais sans photo ⁽¹⁾. Ma lecture ne diffère des éditions précédentes que par quelques lettres.

1. *brbnwt [mr]zḥwt ḥdwdn snqlṭyq'*
2. *br 'gylw mgy dkyryn wbyrykyn 'nš' dy*
3. *ḥww mhdmryn b[t b]l ml' br yrḥy ml'*

⁽¹⁾ J. CANTINEAU, *Inscriptions palmyréniennes*, Châlons 1930, p. 21, n° 31 ; *Syria* 1931, p. 117 ; *Inv.* IX, 28 ; DU MESNIL DU BUISSON, « Le

service de garde dans le temple de Bêl à Palmyre », *Revue des Études Sémitiques*, 1942-45, p. 76 sq.

4. *dy hw'* [.....]š'' *br't'qb s''*
 5. *dy hw'* 'l[.]*bw[m]s w't'qb br yrhy 'l*
 6. *tw'n*[..... '']*gylw dy hw' 'l'mwd'*
 7. *wnrqys w' gylw br mhrdd dhw' gym 'l*
 8. *lly' w' gylw br wrwd dhw' gym 'l'mwd'*
 9. *w'l b[t] ntr' wšm' lbyr byrh 'dr šnt 583*

L. 1 Les deux éditeurs donnent le mot *mrzħwt* comme intact. La pierre a probablement subi une cassure depuis.

L. 3 Lecture *mh^d_rm^d_ryn* (ainsi du Mesnil du Buisson) est sûre. Les *q* sont dans cette inscription beaucoup plus larges.

Mes devanciers ont lu *b[bt bl m]l'* (Cantineau) et *b[t bl m]l'* (du Mesnil du Buisson). Les parties supérieures de *l* et de *m* sont pourtant visibles. Il faut sans doute comprendre (*b*)*bt bl*, avec l'assimilation de la préposition *b*.

L. 5 Du Mesnil du Buisson a restitué '*[l'd]rwn'*, mais son *r* ressemble plus à un *b*, et la dernière lettre est certainement un *s*. Je propose donc '*[l..]bw[m]s*'.

Les traductions proposées par chacun des éditeurs diffèrent largement : les personnages énumérés sont « mages (?) » pour Cantineau ⁽¹⁾ et « meilleur des chefs » pour du Mesnil du Buisson ⁽²⁾. Ils remplissent ou remplissaient des fonctions dont la nature a été aussi discutée : l'un serait le « préposé à ceux qui habitent (le temple ?) » ou le « surveillant de la colonnade et du narthex » ⁽³⁾ ; l'autre surveille « les serviteurs » ou « le toit » ⁽⁴⁾ ; le dernier enfin, auquel on réserve « la maison d'observation » ou « le corps de garde » ⁽⁵⁾, aurait « bien écouté », pour Cantineau la voix d'un dieu s'exprimant par les oracles, pour du Mesnil du Buisson, l'approche de l'ennemi.

⁽¹⁾ *mhrqryn*, d'après un mot perse restitué. Cette lecture est à supprimer.

⁽²⁾ *mhr mryn*, où *mhr* serait un adjectif construit. La racine invoquée signifie pourtant « vite » et non « bien ».

⁽³⁾ Le mot '*mwd'*, si fréquent à Palmyre, se répète deux fois dans l'inscription ; il n'y a pas de raison pour qu'il désigne deux choses différentes. Pour *nrqys*, la transcription du grec

narthex est très difficile à accepter.

⁽⁴⁾ *lly'* est connu à Palmyre dans le sens « jeune » (*CIS*, II, 4139 = *Inv.* IV, 27 1) ; cf. H. INGHOLT, *Berytus*, III, 1936, p. 90, n. 66 (pour le sens possible « enfants voués au temple »). Il est impossible de ramener à cette forme *llyl'*, « toit ».

⁽⁵⁾ Les deux sens sont en effet possibles pour *bt ntr'*.

Comme on le voit, il s'agit d'un décret commémoratif dont le but est de mentionner les membres d'un corps constitué du temple de Bel ($mh_r^d m_r^d yn bt bl$), ainsi que leurs fonctions respectives. Pour comprendre le mot énigmatique, J. Starcky m'a suggéré de prendre en considération la racine * $\underline{d}mr$, « protéger ». Elle est connue en sud-arabique, liḥyanite et, sous la forme zmr , en amorite, en tant que composante de noms propres ⁽¹⁾. Cette explication semble la seule à ne pas forcer le texte. Nous aurions donc ici le participe haphel ⁽²⁾ du verbe dmr , que nous traduirons par « custodes ». On verra tout à l'heure une confirmation de cette lecture.

Quant à l'expression $\check{s}m' \text{ } \check{t}byt$, elle s'appliquerait mieux à tous les fonctionnaires qu'au dernier seulement. Cette interprétation est possible si on prend $\check{s}m'$ pour une forme nominale, « renommée », à l'état absolu. Ce serait une estimation ou un souhait : « renommée : bien ! » ⁽³⁾. Je propose la traduction suivante du texte :

Lors de la présidence du thiasse de Ḥaddûdan le sénateur, fils de 'Ogeilû Maqqai, qu'ils soient commémorés et bénis les hommes qui ont été custodes au temp[le de Be]l: Malê fils de Yarḥai Malê, qui était préposé à [...]; et Ša'â fils de Ate'aqab Ša'â, qui était préposé à ... l'autel; et Ate'aqab fils de Yarḥai, préposé à la chambre [...]; et Untel fils de 'O]geilû, qui était préposé aux portiques; et Narcisse; et 'Ogeilû fils de Meherdad, qui était préposé aux jeunes gens; et 'Ogeilû fils de Wôrôd, qui était préposé aux portiques et à la maison des gardes. Bonne renommée! Au mois de Adar de l'an 583.

Les custodes du temple assuraient leurs fonctions lors de la présidence du thiasse de Ḥaddûdan, sénateur romain et grand-prêtre ($rb mrz\dot{h}'$, dans les inscriptions grecques traduit par ἀρχιερεὺς καὶ συμποσίαρχος ⁽⁴⁾). Tout porte à croire qu'ils étaient membres du thiasse des prêtres. La date correspond à mars 272.

(1) G. RYCKMANS, *Noms propres sud-sémitiques*, Louvain 1934, I, pp. 70, 222-3; H. HUFFMON, *Amorite Personal Names in the Mari Texts*, Baltimore 1965, p. 187-8. Cf. aussi Zimri, 1 Rois 16,9.

(2) Le seul exemple de cette forme ancienne

du causatif à Palmyre, CANTINEAU, *Grammaire*, p. 88, mais la différence est purement orthographique; cf. CANTINEAU, *Le Nabatéen*, I, p. 69.

(3) Cf. *CIS*, II, 4100 : $\check{s}my'$, « renommé, célèbre ».

(4) *Inv.* IX, 26, 27.

Une inscription semblable commémore aussi quelques membres du thiasse de Bel en octobre 243, tout en élargissant la clause initiale par le rappel des mérites du symposiarque, qui « servit les dieux et présida à la divination toute l'année, et distribua aux prêtres du vin vieux de sa maison pendant toute l'année »⁽¹⁾. Le contenu du texte en fait donc un décret honorifique pour le président, bien que la forme, consacrée sans doute par l'usage, soit celle d'une inscription commémorant les membres du thiasse. L'inscription inédite que je présente ici emploie le même procédé : les titres de gloire du président y sont aussi énumérés. Nous verrons par la suite que leur nature est pourtant tout à fait différente.

Dans notre inscription, le président est le même qu'en mars 272. C'est Ḥaddûdan, fils de 'Ogeilû Maqqai, sénateur (notre texte ajoute « illustre »). Nous apprenons aussi par son gentilice romain Septimius, omis par le texte des propylées, et qui était également celui de son père, que la famille jouissait des faveurs des princes de Palmyre⁽²⁾. On sait, en effet, que la charge de symposiarque, assurée en 266 par le célèbre Wôrôd⁽³⁾, comptait parmi les plus importantes de la cité.

Le premier mérite de Ḥaddûdan a été explicité dans les lignes 2-3 : *dy 'dr[...../...]rlynwš qsr [.]r[.]*. L'époque du personnage étant fixée par l'inscription des propylées, il n'y a qu'un César qui entre en ligne de compte : c'est Aurélien lui-même. Le verbe 'dr, « il a aidé », ne se rapporte évidemment pas directement à l'empereur. Je propose donc de compléter 'dr [hyl' dy 'w]rlynwš qsr [m]r[n]', « il a aidé les troupes d'Aurélien César, notre maître ». Il va sans dire que cette aide apportée aux Romains ne pourrait avoir lieu qu'à la dernière heure, au moment du siège de Palmyre en été 272. On imagine bien notre symposiarque à la tête de ce cortège des Palmyréniens qui, « l'empereur ayant agréé leur supplique et leur ayant redonné courage, sortirent de la ville avec les offrandes et les victimes »⁽⁴⁾. La collaboration avec la garnison laissée

(1) H. INGHOLT, « Un nouveau thiasse à Palmyre », *Syria*, VII, 1926, p. 128.

(2) Cf. D. SCHLUMBERGER, *Bull. d'Et. Or.*, IX, 1942/43, p. 59.

(3) *Inv.* III, 7.

(4) ZOSIME, I, 56.

par Aurélien dans la ville soumise devait être naturellement le parti pris par le grand-prêtre.

La suite semble de prime abord désespérée. Cependant, la crux de *mhdmryn* dans l'autre inscription une fois expliquée, on retrouvera après la mention d'Aurélien une forme de la même racine : c'est le parfait *aphel*, et non plus le participe. Je lis *w'dm[r] 'm wld'* - - -, « et il a été custode avec la progéniture... ». Le symposiarque remplissait donc la fonction de *mdhmr* avec d'autres *mhdmryn*. Puisque, comme on le verra par la suite, les personnages mentionnés par notre texte sont les fils des *mhdmryn* énumérés dans l'inscription des propylées, la conclusion s'impose que le mot *wld'*, « progéniture », se réfère à cette continuité dans l'organisation du collège des custodes. On pourrait restituer *wld'* [*dy bny mrzh'*], « la descendance des membres du thiasé » ⁽¹⁾.

A la ligne 4 on lit [*whw*] '*mhwn b_r^dy[.....] b šnt 5*[- - -]', « et il a été avec eux dans ... au mois de Ab de l'an 5 ... ». Il faut restituer la date annuelle 583, ce qui nous ramène au mois d'août 272. Nous savons en effet que la première occupation de Palmyre par Aurélien avait eu lieu en été de cette année ⁽²⁾. Puisque l'inscription insiste sur cette date, il doit s'agir d'un événement important, qui ne saurait être que l'entrée de l'empereur dans la ville qui venait de se rendre. Les custodes du temple ont alors été soutenus et défendus par leur chef qui s'est rallié aux Romains. Il est resté avec ses compagnons du thiasé *b_r^dy[...]*; ne pourra-t-on restituer tout simplement *bdy[r']*, « dans le temple, dans le téménos » ? ⁽³⁾. C'est en effet là qu'était leur place en ce moment difficile.

La ligne 5 contient encore une date : c'est celle du texte. Le nom du mois est seul conservé, mais parce que c'est Adar, et donc mars, nous sommes déjà l'année suivante, après le retour d'Aurélien et la destruction

⁽¹⁾ Cf. CANTINEAU, *Revue Biblique*, XXXIX, 1930, p. 536 : *wld' klh dy bny 'ylymy*, où *wld'* comprend toute la descendance de l'arrière-grand-père de l'auteur de l'inscription. Pour CANTINEAU le *w* initial est une copule ou une erreur, mais ROSENTHAL, *Sprache der palmyrenischen Inschriften*, Leipzig 1936, p. 40, n. 2

et p. 90, n. 1, a bien vu qu'il s'agissait d'un seul mot.

⁽²⁾ L. HOMO, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris 1904, p. 84.

⁽³⁾ Pour ce mot, cf. B. AGGOULA, *Berytus*, XVIII, 1969, p. 92 s.

de Palmyre. Le thiasse a survécu aux événements et témoigne par ce décret, le dernier document officiel en écriture palmyrénienne, sa reconnaissance au président dont l'attitude politique a valu sans doute aux prêtres de Bel la modération des vainqueurs.

A la ligne 6, on distingue après une lacune de 5 lettres, la désinence *-yn*. On restituera à coup sûr la formule utilisée par les deux textes analogues précités, à savoir *dkyryn ωbrykyn*, le premier mot à la fin de la ligne 5. Ce qui suit, ce sont nécessairement les noms des membres du collège des custodes, les noms qui ne sont pas sans rapport avec ceux mentionnés par l'inscription des propylées, antérieure exactement d'un an. Pour plus de clarté, on fera une table de comparaison :

Inscription des propylées (mars 272)	Notre inscription (mars 273)
1. <i>ml' br yrḥy ml' dy hw' [...]</i>	<i>ω [...] br [...] br 't' qb - - -</i> (lacune de 19 lettres)
2. <i>ω š'' br 't' qb š'' dy hw' 'l</i> <i>.. bw[m]s</i>	<i>- - - '[l] b[ω]m'</i> (lacune de 16 lettres)
3. <i>ω 't' qb br yrḥy 'l twn'</i>	<i>[- - - 't'] qb yr[....]'l - - -</i> (lacune de 9 lettres)
4. <i>ω[..... br ']gylω dy hw' 'l 'mwd'</i>	<i>- - - 't' q[b]'l twn'</i>
5. <i>ωnrqys</i>	<i>ω' g[.....]m - - -</i>
6. <i>ω' gylω br mhrdd dhω' qym 'l ḥly'</i>	<i>- - -</i>
7. <i>ω' gylω br ωrwd dhω' qym 'l 'mwd'</i> <i>ω' l bt nḥr'</i> <i>ωšm' ḥbyt</i>	<i>[ω]yrhb[ωl' br ']gy[lω ..]'[...]'t</i> <i>[...]'</i> <i>[.]šm - - -</i>

Un coup d'œil suffit pour voir qu'il ne s'agit pas des mêmes personnes, mais qu'il y a pourtant une parenté entre plusieurs personnages des deux séries, et que la seconde définissait en plus des fonctions analogues. On verra qu'on peut affirmer qu'en 273 les fils ont pris la relève des pères. C'est pour cette raison qu'ils sont nommés « progéniture » à la ligne 3.

1. Le premier fonctionnaire portait un nom de quatre lettres dont la première est *ω*. A titre d'exemple, on peut proposer *ω[hby]*, nom le plus répandu parmi ceux qui répondent à cette description. Son patronyme

ne comportait que trois lettres, et son grand-père se nommait Ate'aqab. On en rapprochera donc le personne 2 de la première liste, Ša'â fils de Ate'aqab Ša'â ; notre homme est son fils.

2. Le nom de ce personnage manque. On restituera ce qui suit comme '[l] b[w]m'. C'est l'aramaïsation de *bwms*, βωμός⁽¹⁾, auquel Ša'â fils de Ate'aqab a été préposé l'année précédente. Il est possible que ce soit son autre fils qui ait repris cette charge. Il s'agit du grand autel des sacrifices dont les fondations ont été dégagées au milieu de la cour du temple.

3-4. Les deux fonctionnaires suivants sont fils de Ate'aqab. On suppléera [- - - br 't]qb yr[hy dy] 'l[- - - w - - - br] 't'q[b yrhy] 'l twn'. Ate'aqab fils de Yarḥai, vraisemblablement leur père, était lui aussi préposé au *tawwanâ*, c'est-à-dire « la chambre », soit la cella, soit les thalamos. Un de ses fils hérite apparemment de cette fonction. Celle de l'autre n'est pas connue ; elle était mentionnée la première, ce qui trouble le parallélisme des deux inscriptions.

5. La restitution 'g[ylw] est imposée par le n° 4 de la liste des propylées, ainsi que celle de [l ']m[wd'] pour sa fonction. Dans l'inscription des propylées, *nrqys* reste énigmatique ; puisque ce mot n'est pas précédé d'un 'l, ce peut être un nom propre (Narcisse), mais l'absence de patronyme et de fonction est étonnante, parce qu'il ne peut certainement pas s'agir d'un esclave.

6. Il ne reste rien du nom suivant. Ce personnage pourrait bien, comme son correspondant de la première liste, avoir reçu la charge des « jeunes gens », sans doute ceux qui étaient destinés au service du temple. Il semble que la place aurait suffi à mentionner deux personnes, la seconde surveillant p. ex. les portiques, héritant l'une des fonctions de 'Ogeilû fils de Wôrôd.

7. Yarḥib[ôlâ fils de 'O]gei[lû] est fils de 'Ogeilû fils de Wôrôd et hérite de sa place dans la liste, ainsi que de sa fonction : on restituera facilement '[l b]t [ntr]', « préposé à la maison des gardiens »⁽²⁾. Il ne cumule

(1) La seule attestation du mot en araméen nous était fournie par le texte nabatéen *RES* 2117, où il désigne un socle de statue.

(2) Le sens de *ntr* convient mieux à l'idée

de service, garde, entretien, qu'à celle d'observation. Le syriaque emploie ce mot pour dire « servir les idoles ».

plus deux fonctions comme son père, qui partageait avec un collègue la responsabilité des portiques.

A la fin, après la formule [w]šm[ʿ !byt], le texte comportait encore quelques mots.

L'inscription, complétée, se présente comme suit :

1. *brbnwt mrzhwt s[p]tm[yws] hdwdn [snqltyq']*
2. *nhyr' br sp!m[yw]s 'gylw mqy dy 'dr[hyl' dy]*
3. *[w]rlynws qsr [m]r[n]' w'dm[r]' m wld' [dy bny mrzh']*
4. *[whw]' mhwn bdy[r]' byrh' 'b šnt 5[83]*
5. *[byr]h' dr d[y] š[nt 584 dkyryn]*
6. *[wbryk]yn w[hby] br [š''] br 't'qb [dy hw']*
7. *[l - - - w - - -]' [l] b[w]m'[w - - -]*
8. *[- - - br 't']qb yr[hay dy] 'l[...]*
9. *[w ... br] 't'q[b yrhay] 'l twn' w'g[ylw br - - -]*
10. *[dy 'l']m[wd' w - - - 'l tly']*
11. *[- - -]*
12. *[w]yrhb[w]l' br 'gy[lw dy] 'l b]t [ntr]' [w]šm[ʿ]*
13. *[!byt - - -]*

Lors de la présidence du thiase de Se[p]tim[ius] Haddûdan, illustre [sénateur], fils de Septim[iu]s 'Ogeilû Maqqai, qui a aidé [les troupes d'Au]rélien César, [notre maître], et qui était custode avec la progéniture [du thiase et qui a été] avec eux dans [le temple au mois] de Ab de l'an 5[83. Au moi]s de Adar de l'[an 584, que soient commémorés et béni]s: W[ahbai] fils de [Ša'â] fils de Até'aqab [préposé à ... ; et Untel fils d'Untel,] pré[posé à] l'autel; [et Untel fils de Até']aqab Yar[hai] préposé à [... ; et Untel fils de] Até'aq[ab Yarhai,] préposé à la chambre; et 'Og[eilû fils d'Untel, préposé aux portiques; et Untel fils de 'Ogeilû, préposé aux jeunes gens; - - - ; et] Yarhib[ôlâ fils de 'O]gei[lû], pré[posé à la mai]son [des gardiens. Bonne] renommée! [- - -]

Grâce à notre inscription, il est possible de préciser la chronologie des événements de 272/273. Palmyre a dû se rendre à Aurélien en août 272; le grand-prêtre de Bel comptait parmi les partisans de la capitulation dont nous parle Zosime et, vu sa haute dignité, devait se trouver à la tête

de ce parti. Il occupait encore son office au mois de mars de l'année suivante, c'est-à-dire certainement après le sac de Palmyre, puisque, la révolte d'Apsæus en cours, on n'aurait pas vanté les services rendus à Aurélien. L'administration du temple n'est pourtant pas affectée par les destructions. Il n'a d'ailleurs pas fallu attendre ce témoignage pour conclure que le temple de Bel n'a pas été détruit, comme son état le prouve suffisamment ⁽¹⁾.

Les deux inscriptions sont datées du mois d'Adar. Le mois suivant, celui de Nîsan, semble jouer un rôle spécial dans le calendrier rituel de Palmyre : le temple de Bel est consacré en ce mois-là ⁽²⁾, et nombre d'inscriptions sont également datées de ce premier mois du printemps. Tout porte à croire que c'était le début de l'année rituelle, marqué par les cérémonies auxquelles ferait allusion l'inscription de Belḥammôn publiée ci-dessus. Le dernier mois de cette année fournissait donc l'occasion de décrets honorifiques pour les membres du thiasse qui allaient être remplacés. Ce n'était pas le cas de Ḥaddûdan, qui occupa sa charge de symposiarque deux ans de suite, nous avons pourtant constaté que les autres fonctionnaires du thiasse ont changé d'une année à l'autre. Avant de céder leurs places aux successeurs qui étaient dans cette circonstance leurs propres fils, ils demandent pour eux-mêmes bon souvenir et bénédiction.

Relief funéraire

Ce relief, qui se trouve actuellement dans la collection de M. Henri Pharaon à Beyrouth, a été étudié avant moi par M. l'abbé J. Starcky. Je l'ajoute ici avec son accord. A part l'intérêt iconographique, ce monument présente aussi celui d'avoir appartenu à une famille dont les tombeaux nous sont connus ⁽³⁾.

Le relief en calcaire dur, rectangulaire avec une plinthe en saillie, représente quatre personnages debout (pl. XXIV, 1). Sa largeur est de 56 cm environ. Sur la plinthe, trois inscriptions disposées chacune en deux lignes. Au milieu on lit au-dessous des figures d'un jeune homme et d'un garçon :

⁽¹⁾ Cf. E. WILL, « Le sac de Palmyre », *Mélanges A. Piganiol*, III, 1966, p. 1414.

⁽²⁾ *Inv.* IX, 1.

⁽³⁾ Cf. GAWLIKOWSKI, *Studia palmyrenskie*,

III, 1969, p. 59 sq., *Monuments funéraires de Palmyre*, Varsovie 1970, p. 69 et 81 (tours 21, 67, 68) et *Berytus* 1970, p. 81 (pour un relief inédit).

'*lyš*' *wblšwry*
bny tymy ḥbl

'Alaišâ et Belšûrî
fils de Taimai. Hélas !

A gauche, au-dessous d'une image de femme :

'*ty brt*
'*lyš*' '*mḥswn*

'Attai fille de
'Alaišâ, leur mère.

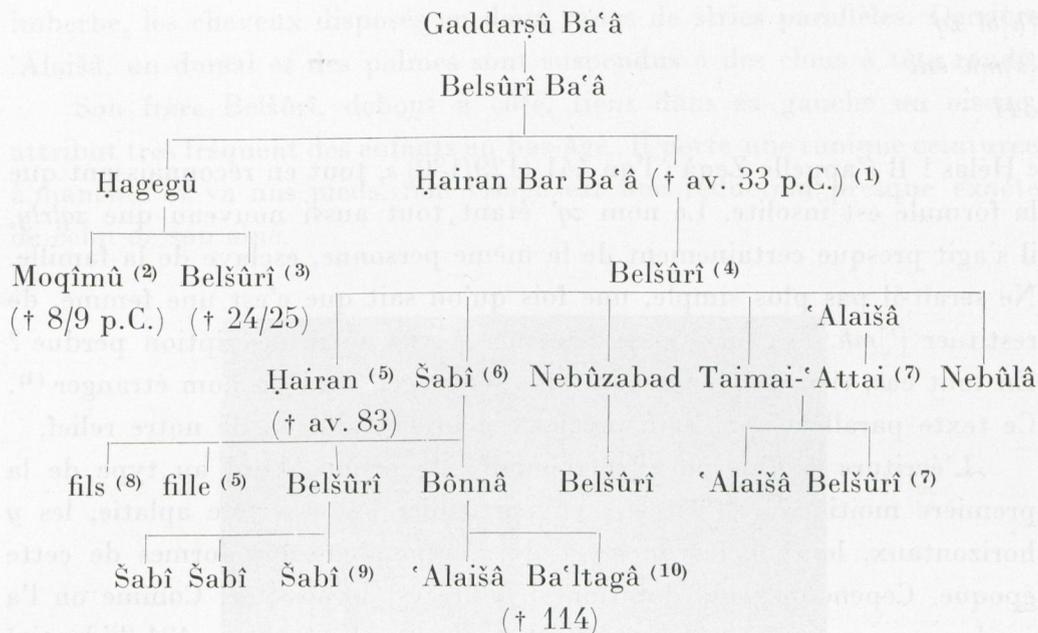
A droite, pour une autre femme :

zqṛty
mrbythn

zqṛty,
leur nourrice.

Les noms des deux jeunes gens se répètent dans la généalogie des Benê Ba'â, propriétaires des tombeaux n° 21 (fondé avant 8 p.C.), n° 67 (fondé en 33) et n° 68 (fondé en 83). Ce dernier a été construit par quatre frères dont le troisième, Taimai, était apparemment père de nos deux personnages. L'aîné de ceux-ci porte le nom de son grand-père maternel 'Alaišâ ; ce nom se retrouvera en 114 parmi la descendance d'un autre des frères fondateurs du tombeau. Le cadet s'appelle d'après son grand-père paternel. Il y a donc inversion de l'usage prévalant dans l'onomastique palmyrénienne.

Il est facile d'inclure les personnages nouveaux dans le tableau familial, ce que nous faisons en tenant compte des monuments récemment identifiés.



L'épigraphie de la nourrice présente un problème. Le mot même qui l'identifie (*mrbyl'*, « celle qui fait grandir ») est bien attesté (11). Par contre, son nom *zqlrty* est nouveau et ne s'explique pas par le sémitique ; c'était probablement une esclave étrangère. Il faut y comparer un graffito gravé au-dessus d'un loculus dans la tour de Ḥairan (12) que Cantineau avait transcrit et traduit :

(1) *Inv.* IV, 4 (= *CIS*, II, 4114) : tour n° 67, construite par son fils Belsûrî.

(2) *Inv.* IV, 26 a (tour n° 21).

(3) *Inv.* IV, 26 b (même tour) et probablement *CIS*, II, 3929.

(4) *Berytus*, 1970, p. 81 (relief de banquet, représentant aussi ses fils, Ḥairan et Šabî).

(5) *CIS*, II, 4126-4127 a-c, *Inv.* VIII, 161.

(6) *CIS*, II, 4124 (= *Inv.* IV, 3) : tour n° 68, fondée en 83 par Šabî, Nebûzabad, Taimai et Nebûlâ. Le frère aîné Ḥairan n'était apparemment plus en vie. Nebûzabad et son fils Belsûrî sont mentionnés par des graffiti inédits de la tour de Ḥairan.

(7) Notre inscription.

(8) *CIS* II, 4128 (Ḥ[airan] ?).

(9) *Inv.* VIII, 160 (= *CIS*, II, 4125).

(10) *CIS*, II, 4129.

(11) *Inv.* VIII, 63 ; INGHOLT, PS 210, p. 113 ; *CIS* II, 4479 (traduction à corriger, cf. STARCKY, *MUSJ*, 1962, p. 133, n. 4) ; cf. INGHOLT, *Berytus*, V, 1938, p. 131-2. Chez TEIXIDOR, *Inv.* XI, 78, il faut lire... *zdbbwł br' 'l hywhy lmrbyl'*, mais il semble qu'ici le sens est différent.

(12) *Inv.* IV, 4 b.

[h]bl zq'

[š]mh šnt

341

« Hélas ! Il s'appelle Zeqâ ; l'an 441 (129/130) », tout en reconnaissant que la formule est insolite. Le nom *zq'* étant tout aussi nouveau que *zq'lrty*, il s'agit presque certainement de la même personne, esclave de la famille. Ne serait-il pas plus simple, une fois qu'on sait que c'est une femme, de restituer [']*mh*, « sa mère », en référence à une autre inscription perdue ? En tout cas, rien de plus naturel que d'abrégé ainsi un nom étranger ⁽¹⁾. Ce texte parallèle nous sera précieux pour la datation de notre relief.

L'écriture semble en effet répondre de prime abord au type de la première moitié du 1^{er} siècle : en particulier les ω à tête aplatie, les *y* horizontaux, les boucles de *m* et de *q*, répondent aux formes de cette époque. Cependant, une datation si haute est impossible. Comme on l'a vu, la nourrice des deux jeunes défunts est morte elle-même en 131 (l'identité est presque sûre) et, d'autre part, leur père Taimai a construit en 83 le tombeau d'où vient probablement le relief ⁽²⁾. C'est donc vers le tournant du 1^{er} siècle au plus tôt qu'il faut placer notre monument, en raison de considérations externes. Le style du relief, tout en se plaçant dans la première catégorie de la sculpture, qui va jusqu'à 150 environ, ne se prête pas dans l'état actuel de la recherche à une datation plus précise. Quant à l'écriture, les conclusions de Cantineau sur l'évolution des formes sont certainement à réexaminer ; notre inscription n'est pas la seule à présenter les traits archaïsants ⁽³⁾.

Le personnage central, 'Alaišâ, est vêtu d'un manteau drapé enveloppant son bras droit et retenu par la main gauche ; par-dessous, une tunique à manches, bordée au cou de petites perles. Les pieds sont nus. Le visage

⁽¹⁾ Il existe un nom féminin thrace Ζεσσα, Ζεση, Zeces, cf. D. DETSCHEW, *Die thrakischen Sprachreste*, Wien 1957, p. 172. On serait tenté de considérer le second élément du nom, à savoir *lrty*, comme l'éthnique, mais phonétiquement une telle forme est difficilement admissible.

⁽²⁾ L'ancien tombeau familial bâti en 33 était cependant toujours en usage, comme le prouve l'épitaque de la nourrice.

⁽³⁾ En particulier les inscriptions du même tombeau : CIS II, 4126-28, 4125.

imberbe, les cheveux disposés en deux rangs de stries parallèles. Derrière 'Alaišâ, un dorsal et des palmes sont suspendus à des clous à tête ronde.

Son frère Belšûrî, debout à côté, tient dans sa gauche un oiseau, attribut très fréquent des enfants en bas-âge. Il porte une tunique ceinturée à manches et va nus pieds. Son visage est une réduction presque exacte de celui de son aîné.



Fig. 1. — Palmyre, scène funéraire de consolation, fouilles polonaises, 1966.

Les deux femmes, aux visages tout aussi impersonnels, sont habillées de la même façon : en longue robe à manches, ceinturée à la taille sous un pli et retenu sur le bras gauche par une fibule, et un voile qui recouvre la tête et tombe jusqu'aux pieds. La fibule n'est visible que chez la nourrice ; la forme en est trapézoïdale, caractéristique de l'époque. Il semble que les deux femmes chaussent des sandales. Elles ont les cheveux défaits, tombant sur les épaules. Les seuls bijoux, à part la fibule, sont les boucles d'oreilles : en forme de chaîne à quatre perles chez la mère, et en grappes de raisin chez la servante.

Cette dernière passe sa main droite sur l'épaule de 'Alaïšâ, en geste de consolation. Elle tient de l'autre main un bol dont le contenu dépassant le bord forme un dôme recouvert d'amandes. La mère ne présente qu'un vase plus petit, mais pareil.

Il suffit de ces indices pour reconnaître immédiatement la scène du repas funèbre, connue à Palmyre par plusieurs représentations ⁽¹⁾. Une portion est présentée à chaque défunt, en quantité qui est proportionnelle à leur âge. Le deuil des femmes, exprimé par l'absence de torsade et de colliers (mais non par le sein découvert et mortifié comme c'est le cas pour d'autres monuments) confirme que la scène symbolise un rite funéraire accompli au tombeau.

Michel GAWLIKOWSKI.

(1) Cf. H. SEYRIG, « Le repas des morts et le « banquet funèbre » à Palmyre », *AAS*, I, 1951, p. 32 sq. et *AS*, IV, 1953, p. 208 sq.; aux exemples cités on ajoutera un relief du Musée de Beyrouth (INGHOLT, *Studier*, p. 22, PS 3,

pl. I, 3 et STARCKY, *Bull. du Musée de Beyrouth*, XII-XIII, 1955-56, p. 42, pl. XX, 3); *CIS*, II, 4126-7, pl. XXVI et *Berytus* 1970, fig. 14; un inédit des fouilles polonaises, notre fig. 1.